

Octobre 2013

Note socio-économique

Les inégalités : le 1 % au Québec

Partout en Occident, mais plus particulièrement dans les pays anglo-saxons, les inégalités de revenus ont connu une croissance soutenue au cours des dernières années. L'ampleur de ce phénomène, ainsi que le choix des moyens pour y remédier, donne cependant lieu à des prises de position opposées. Au cours des années 1990, c'était plutôt la question de la pauvreté qui était au centre des préoccupations. Au Québec, la pression exercée par différents groupes de la société civile a d'ailleurs amené le gouvernement à adopter en 2002 la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le taux de personnes ayant un faible revenu après impôt était passé de 14,9 % en 1990 à un sommet de 18,5 % en 1997¹. En 2011, il était retombé à 9,5 %. Ces succès relatifs ont pu faire croire que l'on avait atteint un niveau « satisfaisant » d'inégalité.

La stagnation des revenus moyens et l'explosion des revenus des individus et des ménages les plus fortunés que l'on observe depuis quelques années indiquent toutefois que l'inégalité demeure d'actualité. L'immense disparité entre le salaire moyen des travailleuses et travailleurs et la rémunération des hauts dirigeants des entreprises cotées en Bourse continuent à faire les manchettes dans la foulée de la crise de 2008, suscitant de vives réactions dans l'opinion publique. Si les pays occidentaux sont considérés comme des pays « riches », ces disparités économiques croissantes indiquent que la richesse y est répartie de manière de moins en moins équitable. Cette tendance se confirme aussi dans le cas du Québec – faisant mentir le cliché selon lequel il manquerait de riches dans la Belle Province. La présente étude dresse le portrait de l'évolution de ces inégalités depuis

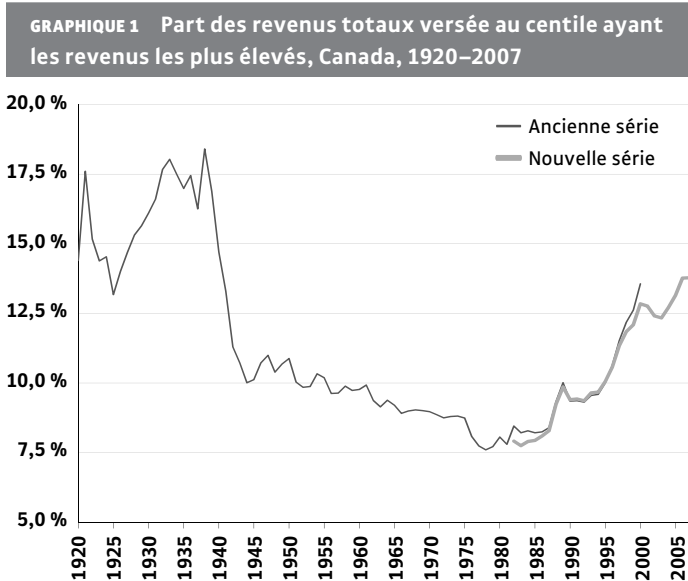
1982 en s'attardant à l'évolution des revenus des Québécois-es les plus riches, les 1 %.

Revue de littérature

On compte un nombre considérable d'études qui mettent en évidence la tendance à la croissance des inégalités de revenus en Occident, et plus particulièrement dans le monde anglo-saxon. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiait en 2011 un rapport sur la distribution des revenus dans ses pays membres². Une tendance lourde se dégage : « Au cours des deux décennies qui ont précédé la crise économique mondiale actuelle, le revenu réel disponible des ménages a augmenté en moyenne de 1,7 % par an dans les pays de l'OCDE. Dans une grande majorité de ces derniers, toutefois, le revenu des 10 % de ménages les plus riches a progressé plus vite que celui des 10 % les plus pauvres, de sorte que les inégalités de revenus se sont amplifiées. » Par ailleurs, l'OCDE nous apprend que les données portant sur le centile (1 %) supérieur de la distribution des revenus montrent clairement que, dans les pays anglo-saxons (États-Unis, Australie, Canada, Irlande, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande), la part des revenus qui revient aux plus riches croît de manière plus importante qu'ailleurs, et depuis plus longtemps.

Ce rapport s'inspire en partie des travaux de Thomas Piketty, Anthony Atkinson, Emmanuel Saez et Mike Veall, qui contribuent à redéfinir le champ de l'étude des inégalités économiques depuis le début des années 2000. Ils ont construit un portrait de l'évolution des hauts revenus dans divers pays du monde, du début du 20^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Saez et Veall se sont entre autres intéressés à l'évolution de la situation canadienne des années 1920 jusqu'à maintenant. En analysant les déclarations de revenus (nous verrons dans la prochaine section ce qui justifie ce choix), les chercheurs repèrent trois étapes distinctes. La première correspond à la période qui précède la Deuxième Guerre mondiale : on constate une concentration des revenus assez élevée au sommet de la pyramide sociale. Entre la fin de cette guerre et jusqu'au début des années 1970, deuxième étape : la part des revenus accaparée par les plus riches a tendance à diminuer. C'est essentiellement la chute des revenus tirés du capital qui fait baisser la richesse du 1 % supérieur. En ce sens, on peut dire que l'« euthanasie des rentiers » souhaitée par l'économiste John Maynard Keynes est advenue au cours de cette période, essentiellement à cause de la hausse des taux d'imposition du revenu. Cette tendance a contribué à faire de cette période les « Trente glorieuses », puisque la productivité accrue des économies capitalistes a entraîné un rehaussement général du niveau de vie des salarié-es. Enfin, la troisième étape débute dans les années 1970 et se poursuit jusqu'à ce jour, caractérisée par une tendance des revenus à se concentrer à nouveau entre

les mains des plus fortunés. Bref, c'est une courbe en U qui se dessine lorsqu'on considère l'évolution des revenus au 20^e siècle.



Source : Mike Veall, *Top Income Shares in Canada : Updates and Extensions*, Working paper, 20 mai 2010, <http://worthwhile.typepad.com/veall.pdf>.

Par ailleurs, Piketty et Saez soulignent une autre tendance quant à la composition du revenu des plus riches qui distingue la première et la troisième phase : les individus à hauts revenus sont aujourd'hui des salariés plutôt que des rentiers³. Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), qui s'est aussi penché sur les tendances du revenu au Canada, fait la même observation⁴. L'étude du CCPA montre aussi que la baisse drastique du taux d'imposition marginal des hauts revenus a contribué à creuser l'écart entre le 1 % le plus riche et le reste de la population. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) confirme cette conclusion et montre qu'il y a au Québec « une corrélation significative entre [la] concentration des revenus en faveur du premier centile et les baisses d'impôt depuis 2001⁵ ». En contrepartie, se basant sur les données de son Enquête sur les finances des consommateurs (1976–1997) et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1993–2004), Statistique Canada conclut plutôt que c'est l'augmentation des revenus du marché⁶ qui a le plus contribué à faire croître l'inégalité au pays⁷. Le fait que cette étude se base sur une analyse en termes de déciles de revenu pourrait toutefois expliquer cette différence de conclusions.

Aspects méthodologiques

On comprend déjà que l'inégalité sociale est un phénomène sujet à interprétation : les méthodes et approches choisies vont déterminer notre capacité à identifier l'origine et l'ampleur des inégalités que nous voulons observer. Pour mesurer l'inégalité

économique, on se base la plupart du temps sur l'étude des revenus des individus ou des ménages. Un simple regard sur le salaire ne serait évidemment pas suffisant puisqu'il s'agit d'une source de revenus parmi d'autres : nous voulons calculer l'effet de l'impôt sur la distribution des revenus pour broser de celle-ci un portrait plus fidèle. C'est une des raisons du choix des auteurs précités d'étudier l'évolution des revenus à partir des données fiscales. Pour ce qui est de la présente étude, nos données proviennent de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, un échantillon aléatoire composé de 20 % des déclarant-e-s de revenus canadiens.

Les données fiscales ont l'avantage d'être assez semblables d'un pays à l'autre, d'être disponibles sur une longue période et d'être plus fiables que celles qui proviennent d'enquêtes volontaires, étant donné que les individus à hauts revenus présentent un taux de réponse moins élevé que le reste de la population⁸. Atkinson, Piketty et Veall nous rappellent cependant que ces bases de données ont, comme n'importe quelle autre méthode, leurs limites. Les comparaisons internationales peuvent parfois être problématiques, puisque certains pays mesurent le revenu d'individus tandis que d'autres prennent le ménage ou la famille comme unité de base. Les données fiscales ne comprennent évidemment pas les revenus qui sont soustraits ou cachés (en d'autres termes : les abris fiscaux ou l'évasion fiscale). Par ailleurs, cette approche limite l'élucidation de l'inégalité puisqu'elle ne tient pas compte des avoirs et des dettes propres aux individus.

Alors pourquoi avoir choisi d'étudier le centile supérieur de la population, qu'on appelle désormais dans le langage courant « le 1 % » ? On peut utiliser différents types de seuil, évidemment arbitraires⁹. Les seuils nominaux absolus (par exemple, celui des revenus supérieurs à 100 000 \$) ont le défaut de dépendre de l'inflation. Les seuils relatifs constituent une solution à ce problème. On peut par exemple répartir une population en pourcentage d'écart de la valeur médiane de son revenu. Le sociologue Simon Langlois a par exemple défini la classe moyenne comme le groupe des ménages dont le revenu était situé entre 75 % et 150 % de la médiane¹⁰. Le découpage de la population en quantiles est sans doute le type de seuil relatif le plus utilisé. L'auteur Michael Lind a par exemple statué que l'élite américaine, qu'il appelle l'*overclass*, était composée du 20 % le plus fortuné des ménages¹¹.

Notre choix de situer ce seuil de richesse au niveau du centile supérieur s'explique entre autres parce que l'on a observé, dans le cas des États-Unis, que c'est à partir de ce chiffre qu'apparaissait une différence d'évolution des revenus¹². Plus précisément, le centile supérieur affiche un rythme de croissance du revenu nettement différent de celui du reste de la population. L'évolution des revenus du 1 % devient alors un facteur à analyser pour expliquer l'aggravation des inégalités. Cette catégorie demeure problématique, notamment parce qu'elle

englobe des individus appartenant à des catégories professionnelles variées. La hauteur de leurs revenus ne renseigne donc pas sur l'étendue de leur pouvoir social. Pourtant, cette dimension est constitutive du phénomène de l'inégalité. Cependant, même en ne se consacrant qu'à l'étude des revenus, on constate que nous sommes face à un « système des inégalités ». On ne peut imputer aux talents ou aux mécanismes impersonnels du marché, par exemple, l'existence et la persistance des inégalités entre les membres d'une collectivité¹³.

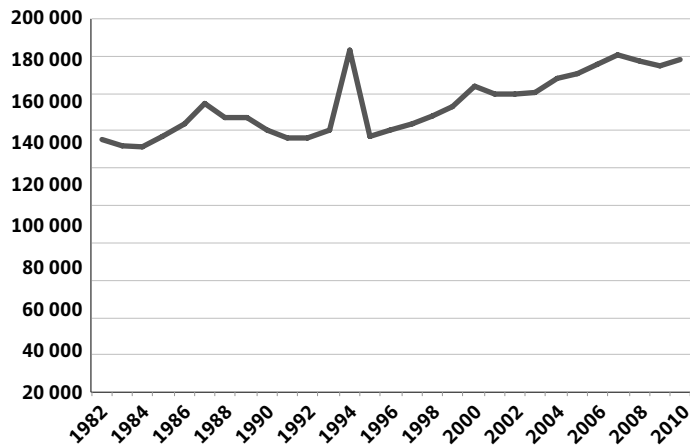
Et qu'en est-il spécifiquement pour le Québec ? Sommes-nous une « société distincte » sur le plan des inégalités ? Dans la section qui suit, nous tracerons un portrait du 1 % québécois et de l'évolution qu'il a connue au cours des 30 dernières années.

REVENUS

Commençons par tenter de définir clairement qui sont, en termes de revenus, les membres du 1 %. Nous étudierons ensuite l'évolution de leurs revenus et leur contribution aux finances publiques.

À partir de quel revenu annuel peut-on dire qu'une personne fait partie du 1 % ? Le graphique 2 décrit l'évolution du seuil d'entrée dans cette catégorie depuis 1982.

GRAPHIQUE 2 Seuil d'entrée dans le centile des plus hauts revenus de marché incluant les gains en capitaux, Québec, 1982–2010 (en dollars constants de 2010)

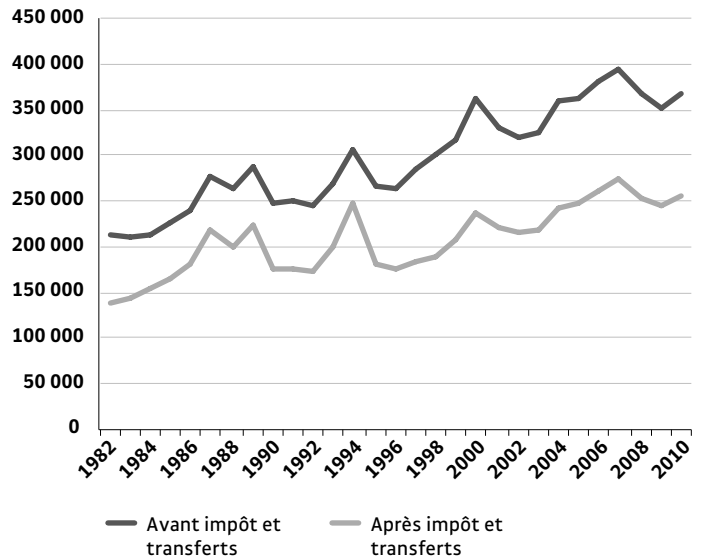


Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002, calcul des auteurs-e-s.

En 2010, il fallait donc avoir des revenus de marché de 178 000 \$ pour faire partie du 1 % des individus les plus fortunés. En 1982, il suffisait de 135 190 \$ de revenu annuel pour faire partie du même groupe. Cela signifie que de 1982 à 2010, le montant de ce seuil a augmenté de 32 % en dollars constants (et de 184 % en dollars courants). En 2010, le 1 % le plus riche comptait 61 765 personnes au Québec, alors qu'en 1982, il en comptait 37 705.

Combien ces individus gagnent-ils ? Le graphique 3 nous indique la croissance de leurs revenus moyens, avant et après impôt et transferts des deux paliers de gouvernement.

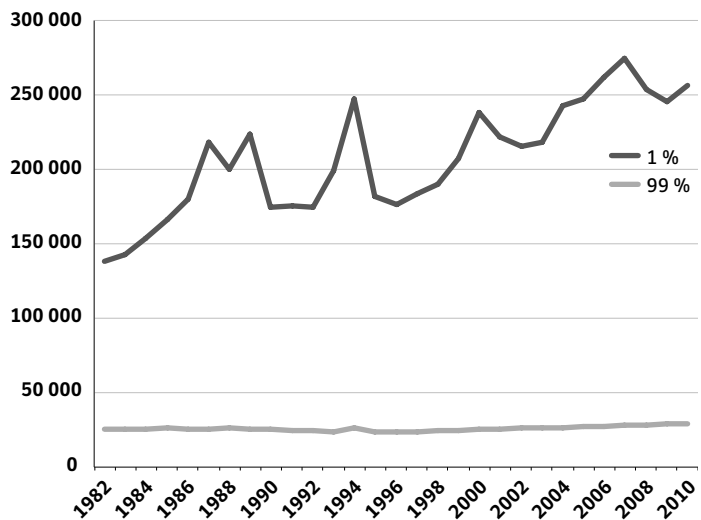
GRAPHIQUE 3 Revenu moyen et gains en capital du centile des plus hauts revenus, Québec, 1982–2010 (en dollars constants de 2010)



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002, calcul des auteurs-e-s.

En 2010, les 1 % qui gagnaient le plus disposaient d'un revenu moyen après impôt de 256 700 \$, alors qu'en 1982, leurs revenus étaient de 138 208 \$ en dollars constants de 2010. Cette évolution correspond à une augmentation de leurs revenus moyens de 86 % en dollars constants (et de 300 % en dollars courants) en un peu moins de 30 ans.

GRAPHIQUE 4 Revenu moyen et gains en capital après impôt et transferts, Québec, 1982–2010 (en dollars constants de 2010)



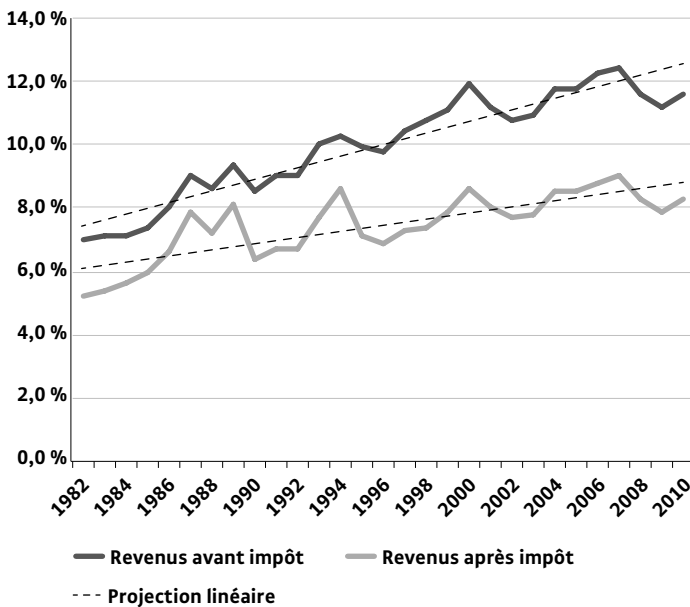
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002, calcul des auteurs-e-s.

Cette importante croissance de revenu se retrouve-t-elle également dans le reste de la société? Le graphique 4 compare l'évolution des revenus moyens après impôt des 1 % ayant les plus hauts revenus à ceux des 99 % restants.

Le graphique est très clair : alors que le centile ayant les revenus les plus élevés voyait ses revenus croître de manière importante (86 %) entre 1982 et 2010, le revenu moyen du reste de la population passait de 25 658 \$ à 28 800 \$¹⁴, soit une hausse de seulement 12 % en dollars constants. Il est intéressant de noter que si l'on ne tient pas compte de l'impôt et des transferts, les revenus des 99 % ont diminué de 2 % entre 1982 et 2010, tandis que ceux du centile supérieur ont augmenté de 271 %.

De quelle part des revenus totaux générés par l'économie parlons-nous dans le cas du 1 %? Le graphique 5 présente l'évolution de la part des revenus totaux avant et après impôt concentrés dans les mains du centile aux revenus les plus élevés.

GRAPHIQUE 5 Part des revenus totaux versée au centile ayant les revenus les plus élevés, Québec, 1982–2010



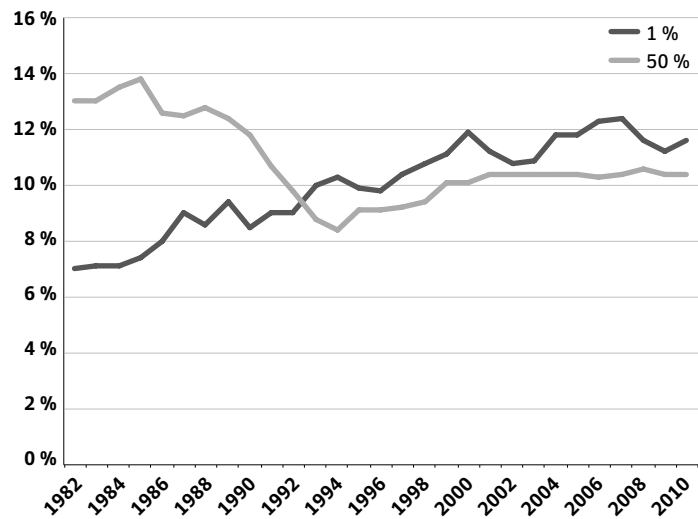
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Comme on le voit, le 1 % le plus riche accapare près de 11,6 % des revenus avant impôt et 8,3 % des revenus après impôt de la population. En 1982, il recevait 7 % de ces revenus avant impôt et 5,2 % des revenus après impôt. La part de richesse qu'il concentre après déduction de l'impôt a donc crû de 60 % en 17 années. On constate d'abord que l'application de l'impôt réduit non seulement la concentration de la richesse, mais aussi la tendance à plus de concentration en en freinant la montée. Malgré cela, la tendance est bien marquée de 1982 à 2010, le centile le plus élevé accaparant une part de plus en plus

importante des revenus totaux. Autrement dit, le régime fiscal actuel, s'il a un effet redistributif certain, n'empêche pas le 1 % de voir sa part de la richesse nationale croître d'année en année.

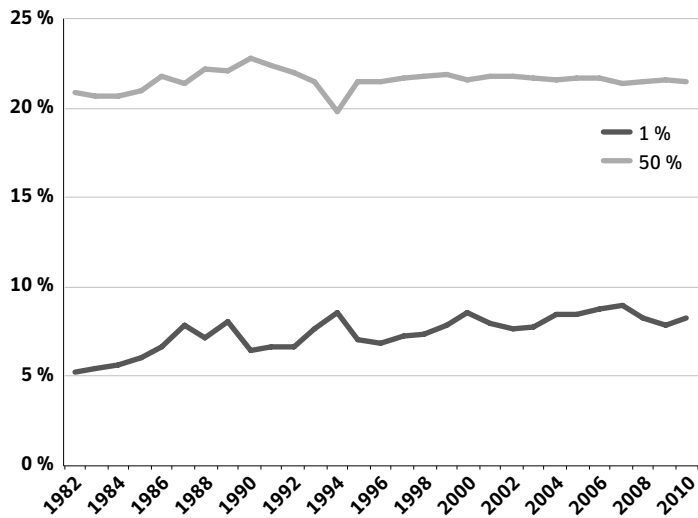
Une autre façon d'illustrer la distribution inégale des revenus produite par le marché consiste à comparer la concentration des revenus avant impôt entre les mains du 1 % avec le lot de la moitié de la population la moins bien pourvue.

GRAPHIQUE 6 Part du revenu total avant impôt et transferts, Québec, 1982–2010



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

GRAPHIQUE 7 Part du revenu total après impôt et gains en capital, Québec, 1982–2010

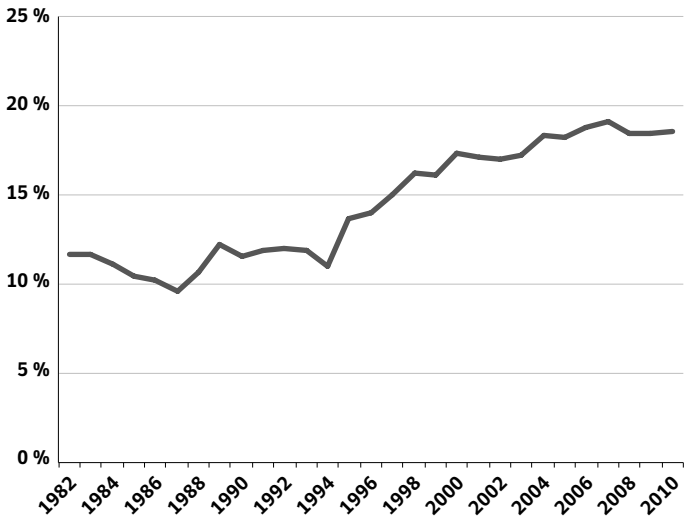


Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Comme on le constate, s'il n'était de l'impôt et des transferts, le marché distribuerait plus de richesse aux 60 000 personnes les plus riches qu'aux 3,1 millions des Québécois-es les plus pauvres (graphique 6). L'impôt vient renverser cette tendance en abaissant, comme le montre le graphique 7, la part du revenu des plus riches, mais aussi en haussant significativement le revenu du 50 % le moins fortuné, pour le porter à 21,5 % du revenu total.

Donc, l'intervention gouvernementale joue un rôle primordial pour contrer les inégalités. Le graphique 8 indique l'évolution de la part de l'impôt total payé par le centile ayant les revenus les plus élevés.

GRAPHIQUE 8 Part de l'impôt total fédéral et provincial payé par le 1 % ayant les revenus les plus élevés, Québec, 1982–2010



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM, 204-0002.

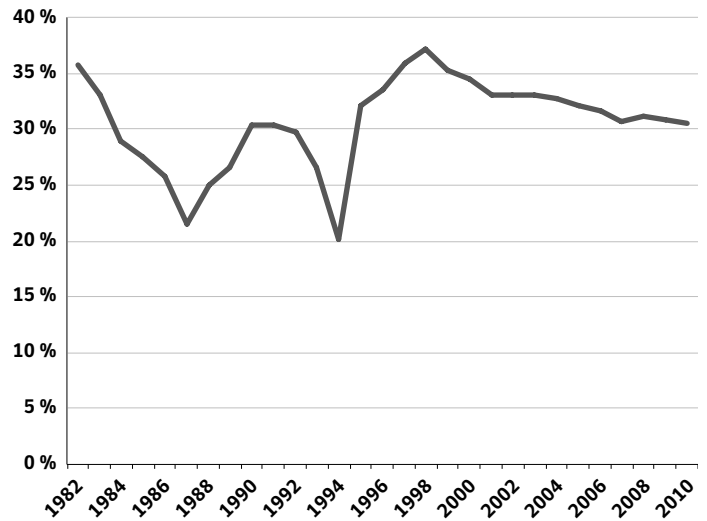
On peut constater ici une importante croissance de la part de l'impôt total que paie le 1 % le plus fortuné. En effet, ce pourcentage est passé en 17 ans de 11,7 % à 18,6 %, soit une croissance de 59 %, ce qui correspond à peu près à la croissance de la part des revenus que ce centile concentre en ses mains.

Cela signifie-t-il pour autant que ceux qui ont les plus hauts revenus consacrent une part plus grande de leurs ressources à l'impôt ?

Comme on le voit, le centile ayant les plus hauts revenus a vu diminuer son taux effectif d'imposition de 35,7 % en 1982 à 30,5 % en 2010. Depuis 1998, l'impôt de cette catégorie de revenu a connu une réduction de 6,6 points de pourcentage, soit une baisse de 22 %.

Les graphiques 8 et 9 semblent donner des résultats contradictoires : les contribuables aux revenus les plus élevés paieraient une plus grande part de l'impôt total (comme le montre le graphique 8), mais ils paieraient une part de moins en moins grande de leur revenu en impôt (comme le montre le graphique 9).

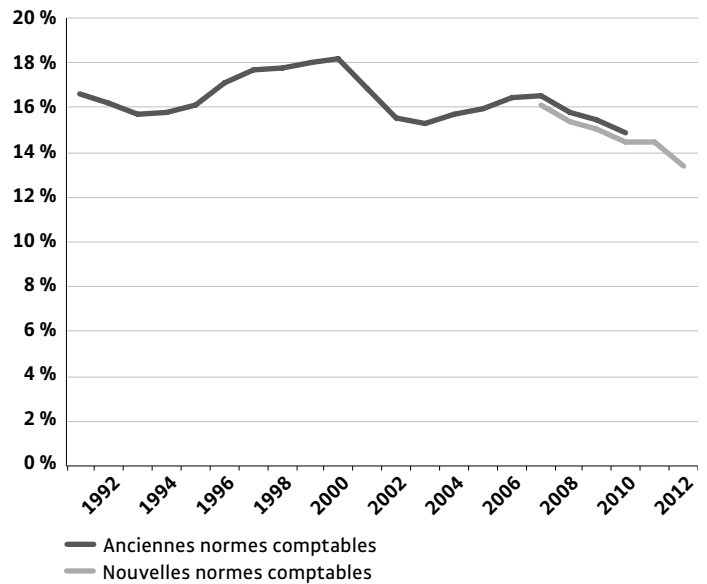
GRAPHIQUE 9 Taux d'imposition effectif fédéral et provincial du centile gagnant les plus hauts revenus¹⁵



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Ce phénomène s'explique par une croissance importante des revenus générés, jointe à une diminution de la ponction fiscale par l'État. Comme nous l'avons souligné ailleurs¹⁶ et comme le montre le graphique 10, les recettes fiscales de l'État diminuent par rapport au PIB.

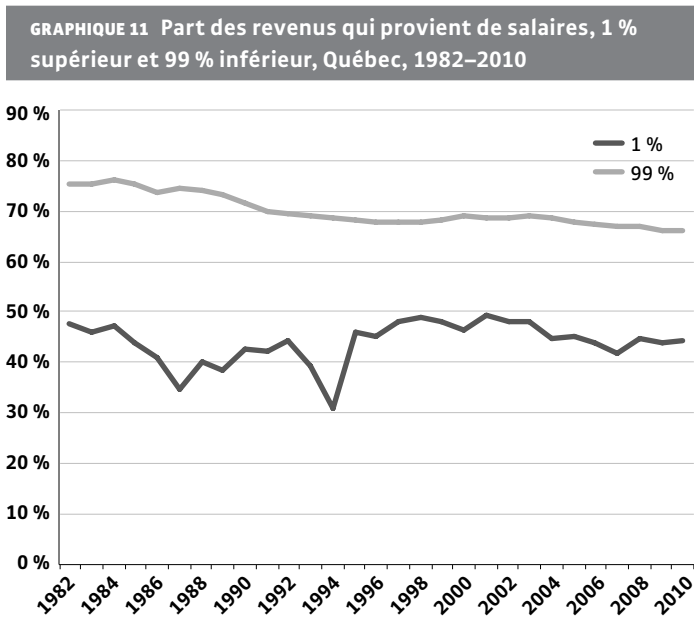
GRAPHIQUE 10 Part de l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital fédéraux et provinciaux dans le PIB, 1991–2012



SOURCES : Statistique Canada, CANSIM, Tableaux 385-0032, 384-0002, 384-0083 et calcul des auteur-e-s.

En résumé, la richesse nationale augmente, les plus hauts revenus s'en approprient une partie importante et l'impôt perçu par les gouvernements représente une part décroissante du PIB. Cela permet de constater à la fois une augmentation de la part de l'impôt total payé par les plus riches et une diminution de leur taux d'imposition effectif.

Comment le 1 % ayant les plus hauts revenus gagne-t-il son argent? Est-ce par des salaires ou autrement? Le graphique 11 illustre la part des revenus de ce groupe qui est obtenue en salaire.



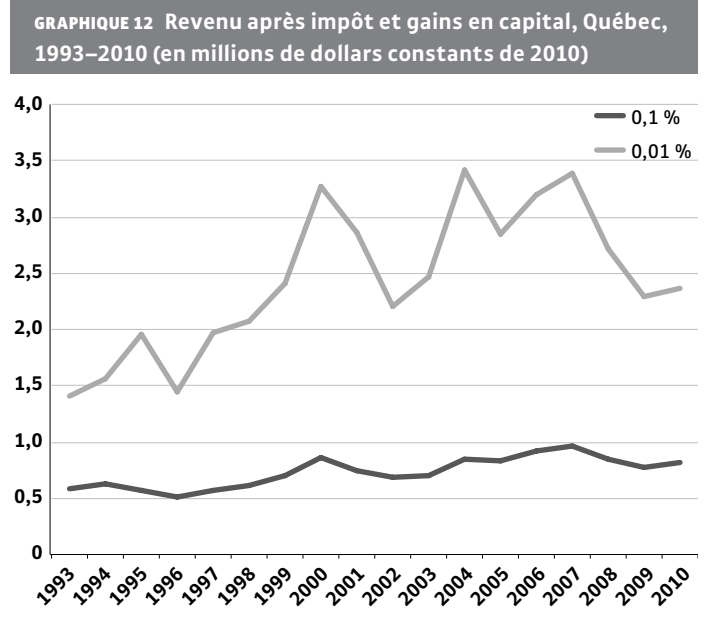
Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 204-0002.

Comme on le voit, dans les 30 dernières années, les contribuables aux revenus les plus élevés n'ont jamais fait plus de la moitié de leurs revenus en salaire. En fait, depuis 2000 où elle frôlait le 50 %, cette part est passée à 44 %. Cette donnée n'est pas étonnante, puisque les plus riches sont les personnes qui historiquement ont surtout tiré leurs revenus de gains en capitaux, de placements et de régimes de retraite. Pendant ce temps, le 99 % restant de la population tirait environ 70 % de ses revenus d'un salaire, avec toutefois une tendance à la baisse depuis 1982. De plus, leurs revenus hors salaire ne semblent pas provenir des mêmes endroits que ceux du 1 %.

En effet, on a estimé les gains en capital moyens après impôt du 1 % le plus fortuné à près de 40 000 \$ en 2010, tandis que pour le 99 % restant, ce gain représentait 500 \$¹⁷. On peut donc présumer que, d'une part, le 1 % reçoit la moitié de son revenu en salaire et l'autre en gains en capital, en dividendes et autres actifs financiers, tandis que le 99 % restant dispose surtout de revenus salariaux, auxquels peuvent s'ajouter diverses mesures d'aide gouvernementale. La différence entre le 1 % et le 99 %, que l'on aurait pu n'interpréter que comme une simple différence de strates de revenus,

prend alors l'allure d'une partition entre classes sociales, tant elle est fondée sur des rapports distincts à la propriété des moyens de production.

Cette tendance se renforce d'ailleurs si on scrute les dynamiques en cause au sein de cette caste de privilégié·e·s. En effet, en 2010, ses échelons supérieurs, soit le 0,1 % et le 0,01 %, seulement 40 % de leurs revenus en salaires¹⁸. Le graphique 12 présente l'évolution de leurs mirifiques revenus annuels.



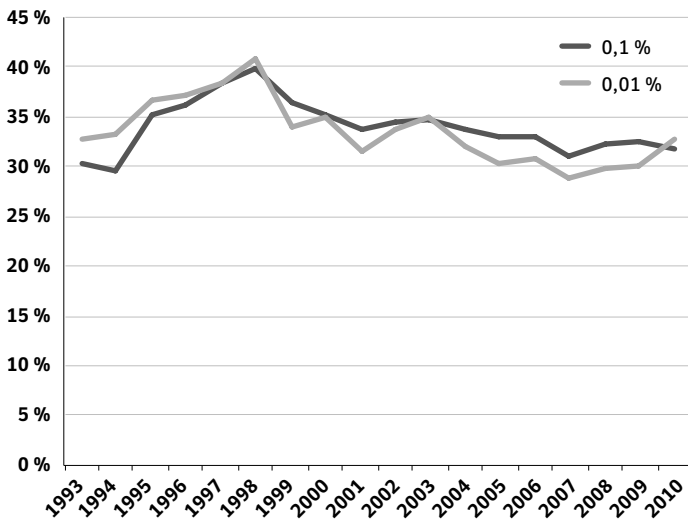
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

On constate donc que même parmi le 1 % ayant les plus hauts revenus, la distribution des revenus est très inégale en faveur des plus riches. Leur croissance ne l'est pas moins. Le 0,1 % ayant les plus hauts revenus a vu ses revenus moyens croître de 42 % sur les 17 années étudiées, tandis que le 0,01 % a vu les siens augmenter de 68 %, le tout rappelons-le en dollars constants, soit en plus de l'inflation. Au cours de la même période, l'ensemble du 1 % le plus riche voyait les siens croître de 29 %.

Ces très hauts revenus sont-ils pour autant beaucoup plus imposés? Le graphique 13 nous présente l'évolution du taux d'imposition effectif du 0,1 % et du 0,01 %.

Comme on peut le voir, ces très hauts revenus ont suivi la même courbe décroissante que l'ensemble du 1 % de 1998 à 2010. Ce qu'il est par contre intéressant de noter est le peu de divergence entre leur taux d'imposition et celui de l'ensemble du 1 % doté des plus hauts revenus. En effet, en 2010, le taux d'imposition effectif (au provincial et au fédéral) de ce 1 % était de 30,5 % tandis que pour les 0,1 % et le 0,01 % ils se chiffraient respectivement à 31,8 % et 32,9 %. La progressivité de l'impôt semble bien modeste pour ces échelons de revenus.

GRAPHIQUE 13 Taux d'imposition effectif fédéral et provincial, 1993–2010¹⁹

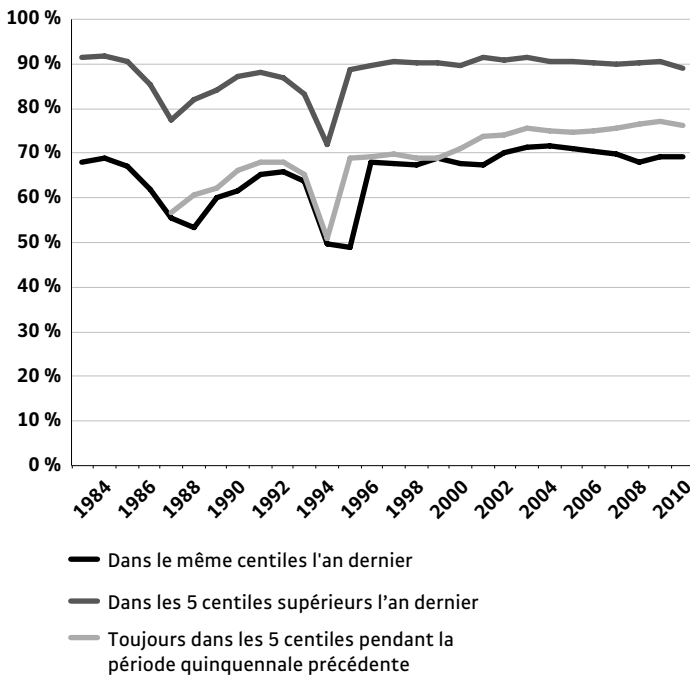


Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

MOBILITÉ SOCIALE

On peut, enfin, se questionner sur l'accès au centile le plus élevé. La mobilité vers cette catégorie sociale est-elle aisée ? Parvient-on, dans notre société, à accéder à ces sommets ou sont-ce toujours les mêmes personnes qui y demeurent ? Le graphique 14 affiche les données de permanence dans le même centile de revenu supérieur.

GRAPHIQUE 14 Permanence au sein du centile gagnant les plus hauts revenus, Québec, 1983–2010



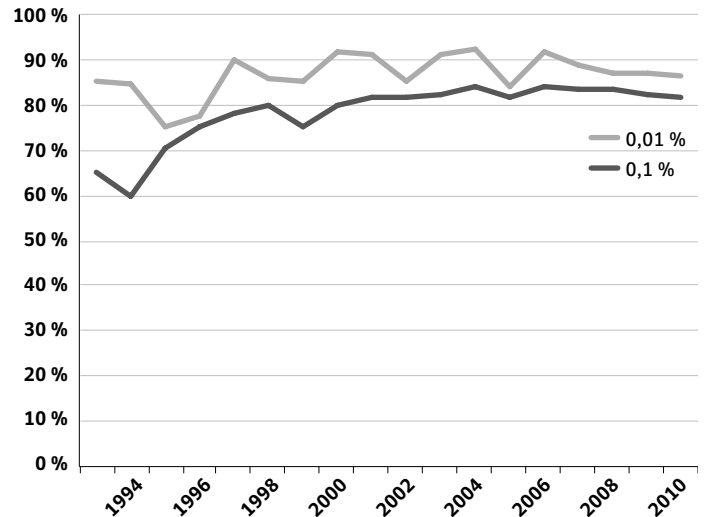
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Comme on le constate, outre quelques creux marqués autour de 1988 et 1994, les données concernant la permanence dans le même centile et celle des membres du centile le plus élevé provenant des 5 centiles supérieurs sont relativement stables au cours des 27 années étudiées. Cependant, la donnée qui montre la permanence la plus forte, soit la part du centile ayant les plus hauts revenus qui a toujours fait partie des 5 centiles supérieurs, est en croissance depuis les années 2000.

Comment résumer par ces données la facilité d'accéder au centile supérieur ? En 2010, 69 % de ceux qui formaient le 1 % en faisaient déjà partie en 2009, alors que 89 % d'entre eux étaient parmi le 5 % le plus riche en 2009. De plus, 76 % d'entre eux ont fait partie du 5 % le plus riche chaque année depuis 5 ans. En somme, la grande majorité des gens qui sont dans le centile ayant les plus hauts revenus ne viennent pas d'y accéder, mais y sont depuis longtemps.

Le graphique 15 illustre que c'est d'autant plus le cas pour les très hauts revenus.

GRAPHIQUE 15 Part des contribuables les plus riches du centile supérieur de revenu ayant constamment fait partie des 5 centiles supérieurs pendant la période quinquennale précédente, Québec, 1993–2010



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Comme on le voit, depuis 10 ans, plus de 80 % des gens au sommet du centile supérieur font systématiquement partie des 5 centiles les plus riches depuis au moins 5 ans. Là aussi, il est difficile de parler d'une grande mobilité sociale.

GENRE, PROFESSION ET LIEU DE RÉSIDENCE

Les données fiscales ne comprennent que très peu de variables qualitatives, mais elles sont néanmoins intéressantes. On apprend par exemple que l'âge des membres du 1 % s'est maintenu autour de 49 ans tout au long de la période étudiée, nous

permettant de croire à la persistance des cycles de vie pour cette couche de la population. Autrement dit, les Mark Zuckerberg de ce monde qui deviennent millionnaires à 26 ans semblent aujourd’hui comme hier être l’exception à la règle.

Il existe également une profonde inégalité à l’intérieur du 1 % en ce qui a trait à la représentation des femmes et des hommes. Sans surprise, et bien que leur proportion ait doublé depuis 1982, les femmes (23,8 %) sont en minorité par rapport aux hommes (76,2 %). En outre, plus on monte dans l’échelle des revenus, moins on retrouve de femmes. Au sein du 0,1 % des plus hauts revenus, elles ne sont plus que 16,7 %. À l’échelon du 0,01 %, la part des femmes se réduit à 8,1 %. Remarquons enfin que les femmes du 1 % détenaient 2 % des revenus totaux en 2010, alors que les hommes de ce groupe récoltaient 8 % des revenus de tous les déclarant·e·s québécois.

TABEAU 1 Répartition des hommes et des femmes, 1 %, 0,1 % et 0,01 %, revenu après impôt et gains en capital, Québec, 1982, 1992, 2002 et 2010

		1982	1992	2002	2010
1 %	Hommes	89,0	85,6	80,4	76,2
	Femmes	11,0	14,4	19,6	23,8
0,1 %	Hommes	86,6	89,0	84,5	83,3
	Femmes	13,4	11,0	15,5	16,7
0,01 %	Hommes	n/d	n/d	n/d	91,9
	Femmes	n/d	n/d	n/d	n/d

Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

TABEAU 2 Part du revenu total du 1 %, hommes et femmes, Québec, 1982, 1992, 2002 et 2010

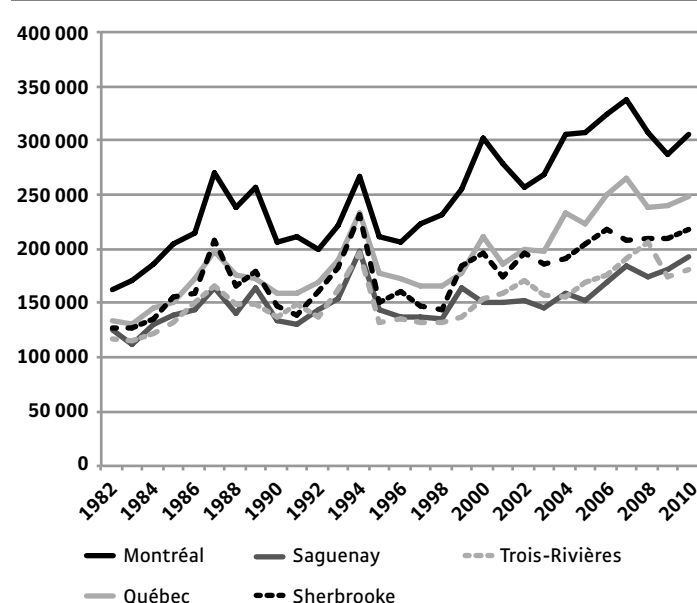
		1982	1992	2002	2010
Hommes		5,7	6,7	7,8	7,9
Femmes		0,7	1,0	1,6	2,0

Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

L’Enquête nationale sur les ménages de 2011²⁰ révèle par ailleurs qu’à l’échelle canadienne, les membres du 1 % sont beaucoup plus scolarisés que l’ensemble de la population – situation qui est vraisemblablement similaire au Québec. On voit que 67,1 % d’entre eux détiennent un diplôme universitaire, contre seulement 20,9 % des Canadien·ne·s de 15 ans et plus²¹. On y apprend de plus que la très grande majorité (87,7 %) de ceux et celles qui se classent dans le 1 % travaillaient en 2011 dans cinq des dix groupes de professions reconnus par la Classification

nationale des professions, soit gestion (38,8 %), secteur de la santé (14,3 %), affaires, finance et administration (13,7 %), enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (11,0 %), et enfin, sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (9,9 %). Encore une fois, ces données indiquent clairement que n’entre pas qui le veut dans le club sélect du 1 %, et que l’accès à l’éducation supérieure est encore aujourd’hui un facteur de reproduction sociale de l’élite.

GRAPHIQUE 16 Revenu moyen après impôt et gains en capital, régions métropolitaines de recensement, 1982–2010 (en dollars constants de 2010)



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 204-0002.

Enfin, il existe des disparités entre les grandes villes du Québec sur le plan du revenu moyen après impôt additionné des gains en capital. Le 1 % montréalais est le plus riche d’entre tous, avec un revenu moyen en 2010 de 306 000 \$. À Québec, le 1 % a affiché cette année-là des revenus d’en moyenne 249 000 \$, tandis qu’à Trois-Rivières, où le centile supérieur est le moins fortuné, son revenu moyen atteignait «seulement» 181 300 \$. De plus, la progression du revenu moyen des plus riches Montréalais·e·s a été plus forte depuis 1982 que celle de leurs homologues des autres grandes villes du Québec. On peut penser que la différence entre les emplois occupés explique en partie ces écarts. Par exemple, Montréal est la seule place financière de la province. Les emplois dans ce secteur sont généralement mieux rémunérés que la moyenne. De plus, de nombreux sièges sociaux d’entreprises, dont ceux de multinationales, se retrouvent dans la métropole québécoise, ce qui suppose une présence plus nourrie de hauts cadres bien payés. En bref, la concentration de la richesse au Québec est aussi géographique

et genrée, d'autres indices qui nous permettent de dire que nous sommes en face d'un véritable système des inégalités.

Conclusion

Dans le débat sur les meilleures politiques économiques à adopter pour stimuler la croissance de l'économie, certaines voix suggèrent que nous devrions, au Québec, combler notre « déficit » en riches citoyens afin d'améliorer notre performance économique globale. Notre étude sur le 1 % québécois montre pourtant que les individus qui se situent dans le centile supérieur de la distribution des revenus ont déjà une situation fort avantageuse comparativement au reste de la population. Pendant qu'une majorité de Québécois-es voyaient leur situation stagner malgré une croissance à long terme soutenue du PIB²², le contexte économique et politique des trois dernières décennies n'a été favorable qu'à l'enrichissement des plus fortunés. En d'autres termes, le régime actuel s'est jusqu'à aujourd'hui montré hautement efficace pour ce qui est de créer de la richesse et la concentrer dans les mains d'une poignée d'individus privilégiés, sans effet de répartition de cet enrichissement parmi l'ensemble des Québécois-es.

La période étudiée correspond par ailleurs à la mise en place de politiques néolibérales par les gouvernements fédéral et provincial et de mesures de flexibilisation du travail. Se peut-il que ces politiques, présentées comme nécessaires à la compétitivité de l'économie nationale, aient constitué un moyen efficace de faciliter l'accaparement par une minorité d'une richesse produite collectivement. Nos recherches révèlent, par exemple, que la résistance à toute augmentation du taux d'imposition des hauts revenus s'est avérée bénéfique pour le 1 %. Le pourcentage de ses revenus de gains en capital reflète sans doute également le fruit des pressions effectuées pour faire exempter de l'impôt une part plus grande de ces revenus (cette exemption est actuellement limitée à 50 % de ces gains). À l'avenir, il faudrait tenir compte de ces observations avant de reprendre le cliché selon lequel le Québec « doit créer de la richesse avant de la redistribuer ».

De la même manière, et comme nous le faisons déjà remarquer dans une autre étude sur les inégalités publiée en 2010²³, laisser libre cours aux mécanismes du marché signifie en fait permettre aux inégalités de se creuser au profit des personnes les plus à l'aise de la société. Le champ de notre étude s'arrêtait en 2006, soit juste avant qu'éclate la bulle des hypothèques à risque (*subprimes*), plongeant une bonne partie de la planète dans une profonde crise financière qui s'est transformée en crise économique généralisée. Les nouvelles données présentées ici indiquent qu'après avoir perdu un peu de terrain au lendemain de l'éclatement de cette crise, le 1 % reprend du poil de la bête, ses revenus retrouvant une pente ascendante.

Thomas Piketty a souligné qu'entre les années 1970 et 1990, l'inégalité des salaires avait suivi une évolution semblable au

Canada et aux États-Unis, alors que la disparité entre les revenus du décile supérieur et du 90 % restant de la population n'avait augmenté que chez nos voisins du Sud. L'économiste concluait : « Les facteurs d'explication sont complexes, mais une partie importante du phénomène s'explique par les différences de politiques fiscales et sociales suivies²⁴. » Dès lors, si le Québec rompt avec les politiques qui ont réduit l'ampleur de ses inégalités économiques en regard d'autres juridictions anglo-saxonnes, il faut s'attendre à voir l'écart entre les très riches et le reste de la population se creuser davantage dans les années à venir.

Julia Posca, chercheure
Simon Tremblay-Pepin, chercheur

Notes de fin de document

- 1 STATISTIQUE CANADA, Tableau CANSIM 202-0804, *Personnes à faible revenu, selon le type de famille économique*.
- 2 OCDE, *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, 2012, www.oecd.org/fr/els/soc/toujoursplusdinegalitepourquoilescartsderevenussecreusent.htm.
- 3 C'est-à-dire qui bénéficie d'un revenu périodique provenant d'une source autre que le travail.
- 4 Armine YALNIZYAN, *The Rise of Canada's richest 1 %*, CCPA, décembre 2010, www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2010/12/Richest%201%20Percent.pdf.
- 5 Nicolas ZORN, *Le 1 % québécois : martyr fiscal ? Étude sur l'évolution des revenus et de l'impôt du premier centile québécois*, IRÉC, novembre 2012, www.irec.net/upload/File/notederecherche_1_novembre2012.pdf.
- 6 Revenu avant transferts gouvernementaux et impôt.
- 7 Andrew HEISZ, *Inégalité et redistribution du revenu au Canada : 1976 à 2004*, Statistique Canada, mai 2007, www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007298-fra.pdf.
- 8 Anthony B. ATKINSON, Thomas PIKETTY et Emmanuel SAEZ, « Top Incomes in the Long Run of History », *Journal of Economic Literature*, vol. 49, n° 1, mars 2011, p. 4, <http://elsa.berkeley.edu/~saez/atkinson-piketty-saezJEL10.pdf>.
- 9 Brian MURPHY, Paul ROBERTS et Michael WOLFSON, *Profil des Canadiens à revenu élevé : 1982 à 2004*, Statistique Canada, septembre 2007, p. 8-10, www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2007006-fra.pdf.
- 10 Simon LANGLOIS, « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 », *Les cahiers des dix*, n° 64, 2010, www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/classes_moyennes_en_mutation_dix_2010.pdf.
- 11 Michael LIND, « To have and have not », *Harper's Magazine*, n° 1741, juin 1995, p. 35-39, www.hartford-hwp.com/archives/45/006.html.
- 12 Nicolas ZORN, « À la recherche du 1 % : que nous apprennent les travaux d'Atkinson, Piketty et Saez sur la concentration des hauts revenus ? », *Revue Interventions économiques*, n° 45, 2012, <http://interventionseconomiques.revues.org/1708>.

- 13 Alain BIHR et Roland PFEFFERKORN, «I. Le champ des inégalités», *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008, p. 8-29.
- 14 On pourrait croire que cette stabilité est dû à l'usage de la moyenne, il est intéressant d'observer qu'en dollars constants, la médiane est quant à elle passée de 23 286 \$ à 25 000 \$, un taux de croissance de 7 %, soit encore moins que ce qui est perceptible avec la moyenne.
- 15 Si cette courbe est différente de celle que nous publions dans Francis FORTIER et Simon TREMBLAY-PEPIN, *Les Québécois-es : les plus imposé-es en Amérique du Nord?*, IRIS, février 2013, p. 7, c'est que nous incluons ici les gains en capital.
- 16 *Ibid.*
- 17 Il s'agit d'une estimation, car avec les données du tableau 204-0002, les populations dont on calcule les revenus avec gains en capitaux et ceux hors gains en capitaux ne sont pas exactement les mêmes. Néanmoins, la différence entre ces revenus est si grande que cette estimation – que tendent à confirmer les statistiques fiscales du Québec – est tout à fait valable. Ici, il est donc plus important de retenir la marge de différence que les montants précis.
- 18 STATISTIQUE CANADA, Tableau CANSIM 204-0002, *Tendances liées au revenu élevé des déclarants, Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement (RMR), seuils régionaux particuliers*.
- 19 Comme mentionné plus haut, si cette courbe est différente de celle que nous publions dans Francis FORTIER et Simon TREMBLAY-PEPIN, *op. cit.*, c'est que nous incluons ici les gains en capital.
- 20 Il s'agit de l'enquête qui a remplacé le questionnaire long obligatoire du recensement réalisé à ce jour. Cette enquête pose d'importants problèmes lorsqu'il s'agit de la comparer avec celle des années précédentes et aussi lorsqu'il s'agit d'étudier de petites populations, comme celle sur laquelle porte la présente étude. Cependant, comme ce sont les seules données désormais disponibles, nous les présentons ici.
- 21 STATISTIQUE CANADA, *Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé. Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011*, n° 99-014-X2011003 au catalogue, 2013, p. 4, www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-014-x/99-014-x2011003_2-fra.pdf.
- 22 Mathieu DUFOUR et Philippe HURTEAU, *Est-ce que les Québécois et Québécoises profitent de l'augmentation de la productivité?*, IRIS, août 2013.
- 23 Eve-Lyne COUTURIER et Bertrand SCHEPPER, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit, 1976-2006*, CCPA et IRIS, 2010.
- 24 Thomas PIKETTY, *L'économie des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008, p. 22.

IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques**

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques
1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal (Québec) H2L 3E7
514 789 2409 · www.iris-recherche.qc.ca

ISBN 978-2-923011-34-9